

**COMMUNIQUE DE PRESSE****Les Chambres fédérales adoptent une aide d'urgence en faveur des médias pour lutter contre les conséquences du Covid-19**

**Paudex, le 05.05.2020 – Le Conseil national a adopté ce matin une motion de commission de la CTT-N demandant qu'une aide de transition soit accordée aux médias suisses afin que les conséquences de la pandémie de Covid-19 ne causent pas de dommages irréparables à la branche. Hier, le Conseil des Etats avait déjà avalisé un texte similaire proposé par la CTT-E. Le Conseil fédéral devra présenter prochainement les mesures requises par l'Assemblée fédérale.**

En adoptant aujourd'hui la motion de la CTT-N ([Motion 20.3154 - Des médias indépendants et efficaces sont l'épine dorsale de notre démocratie](#)), le Conseil national confirme la décision prise la veille par le Conseil des Etats avec l'adoption de la [motion 20.3145](#). Ces deux textes demandent au Conseil fédéral de prévoir les mesures suivantes visant à fournir une aide d'urgence aux médias jusqu'à la mise en œuvre du train de mesures adopté par le Conseil fédéral le 29 avril 2020 :

- l'Agence télégraphique suisse (Keystone - ATS) recevra des moyens financiers supplémentaires afin de pouvoir proposer gratuitement son service de base en trois langues aux médias suisses.
- La Poste suisse distribuera gratuitement les journaux locaux et régionaux dans cet intervalle. La condition préalable pour bénéficier de cet avantage est de ne pas verser de dividendes pour l'exercice 2020.
- la Poste suisse distribue les autres quotidiens et hebdomadaires en abonnement (titres nationaux avec un tirage à plus de 40 000 exemplaires) à un tarif avantageux s'appuyant sur le rabais sur la distribution en vigueur. La condition préalable pour bénéficier de cet avantage est de ne pas verser de dividendes pour l'exercice 2020.
- une solution est trouvée dans les meilleurs délais pour le soutien à la distribution matinale des journaux.

L'effondrement des revenus publicitaires en raison du Covid-19 a rendu indispensable un soutien aux médias afin de garantir le maintien de la diversité médiatique en Suisse. La situation est extrêmement préoccupante : un sondage effectué par les associations d'éditeurs du pays a montré que les recettes publicitaires de la branche devraient diminuer d'environ 400 millions de francs suisses en 2020, certains titres enregistrant une chute des revenus publicitaires allant jusqu'à -80% par rapport à l'année précédente.

Médias Suisses se réjouit des décisions prises par l'Assemblée fédérale en attendant le train de mesures du Conseil fédéral, paquet qui devrait être examiné par le Conseil des Etats à la faveur de la session d'été 2020 déjà.

**Pour tous renseignements complémentaires :**

- Daniel Hammer, secrétaire général de Médias Suisses, tél. +41 78 813 31 10

*A propos de Médias Suisses*

*Fondée en 1921, MEDIAS SUISSES a pour mission la défense des intérêts des éditeurs de presse écrite quotidienne ou périodique en Suisse romande. Son action a pour but de favoriser un environnement favorable au paysage médiatique d'aujourd'hui et de demain.*